

ASSOCIATION COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS

1 PLACE LEOPOLD BELLAN

78200 MAGNANVILLE

**COMPTES ANNUELS au 31/12/2009**

	Page
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Evaluation des contributions volontaires	5
- Annexe	6 à 9

**COMPTA ILE DE FRANCE**

65 Rue Castor

78200 MANTES LA JOLIE

01 30 33 52 07

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	14 116	13 168	948	6 460	5 512	85.33
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	38 953	34 279	4 674	5 962	1 288	21.60
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>TOTAL I</b>	53 069	47 447	5 622	12 422	6 799	54.74
	Comptes de liaison <b>TOTAL II</b>						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	2 852		2 852	3 479	627	18.01
Valeurs mobilières de placement	190 239		190 239		190 239		
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	88 416		88 416	267 389	178 972	66.93	
Charges constatées d'avance (3)	4 814		4 814	4 646	168	3.62	
	<b>TOTAL III</b>	286 321		286 321	275 513	10 808	3.92
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	339 390	47 447	291 943	287 934	4 008	1.39

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves :</b>						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	83 677		83 677			
	Report à nouveau	16 673		26 240		9 567	36.46-
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	<b>1 446</b>		<b>9 567</b>		<b>11 013</b>	<b>115.12</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 160		1 874		715	38.13-	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>	<b>102 956</b>		<b>102 224</b>		<b>731</b>	<b>0.72</b>
	<b>TOTAL II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	2 000		2 000			
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>TOTAL III</b>	<b>2 000</b>		<b>2 000</b>			
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	52		52		0	0.50-
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 287		14 479		808	5.58
	Dettes fiscales et sociales	171 648		169 179		2 469	1.46
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes							
Instruments de trésorerie							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance						
	<b>TOTAL IV</b>	<b>186 987</b>		<b>183 710</b>		<b>3 277</b>	<b>1.78</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>291 943</b>		<b>287 934</b>		<b>4 008</b>	<b>1.39</b>

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

186 987      183 710

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	528 883		506 379		22 504	4.44
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	8 216		14 583		6 367-	43.66-
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	1				1	
<b>TOTAL I</b>	<b>537 100</b>		<b>520 962</b>		<b>16 138</b>	<b>3.10</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	101 415		100 453		962	0.96
Impôts, taxes et versements assimilés	27 188		22 999		4 189	18.21
Salaires et traitements	285 447		274 009		11 438	4.17
Charges sociales	116 308		114 443		1 866	1.63
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 237		7 780		2 457	31.59
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	0		1		0-	28.13-
<b>TOTAL II</b>	<b>540 596</b>		<b>519 685</b>		<b>20 911</b>	<b>4.02</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>3 497-</b>		<b>1 277</b>		<b>4 773-</b>	<b>373.87-</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférents à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	2 016		7 623		5 607	73.55
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	613				613	
<b>TOTAL V</b>	<b>2 629</b>		<b>7 623</b>		<b>4 993</b>	<b>65.51</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	17		9		8	92.09
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL VI</b>	<b>17</b>		<b>9</b>		<b>8</b>	<b>92.09</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>2 612</b>		<b>7 614</b>		<b>5 001</b>	<b>65.69</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>884</b>		<b>8 891</b>		<b>9 775</b>	<b>109.95</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 100		1 768		332	18.77
Produits exceptionnels sur opérations en capital	715		2 339		1 625	69.45
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>TOTAL VII</b>	<b>2 815</b>		<b>4 108</b>		<b>1 293</b>	<b>31.48</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	246		20 736		20 489	98.81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>TOTAL VIII</b>	<b>246</b>		<b>20 736</b>		<b>20 489</b>	<b>98.81</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>2 568</b>		<b>16 628</b>		<b>19 196</b>	<b>115.45</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)	238		1 829		1 591	86.99
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>542 544</b>		<b>532 692</b>		<b>9 852</b>	<b>1.85</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>541 098</b>		<b>542 258</b>		<b>1 161</b>	<b>0.21</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>1 446</b>		<b>9 567</b>		<b>11 013</b>	<b>115.12</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	<b>1 446</b>		<b>9 567</b>		<b>11 013</b>	<b>115.12</b>

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>PRODUITS</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Prestations						
<b>TOTAL</b>						

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 291 942.88 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 537 099.86 Euros et dégageant un excédent de 1 446.09 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

NEANT

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Dérogations**

A l'exception des dérogations suivantes :

NEANT

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Informations générales complémentaires

NEANT

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	12 616		1 500
Installations générales agencements aménagements divers	1 449		
Matériel de transport	1 758		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 687		1 938
TOTAL	37 895		1 938
TOTAL GENERAL	50 510		3 438

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			14 116	14 116
Installations générales agencements aménagements divers			1 449	1 449
Matériel de transport		879	879	879
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			36 625	36 625
TOTAL		879	38 953	38 953
TOTAL GENERAL		879	53 069	53 069

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 156	7 012		13 168
Installations générales agencements aménagements divers	667	181		848
Matériel de transport	1 618	140	879	879
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	29 647	2 904		32 551
TOTAL	31 933	3 225	879	34 279
TOTAL GENERAL	38 089	10 237	879	47 447

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	7 012				
Instal.générales agenc.aménag.divers	181				
Matériel de transport	140				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 904				
TOTAL	3 225				
TOTAL GENERAL	10 237				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Personnel et comptes rattachés	32	32	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 820	2 820	
Charges constatées d'avance	4 814	4 814	
<b>TOTAL</b>	<b>7 666</b>	<b>7 666</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	52	52		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 287	15 287		
Personnel et comptes rattachés	22 789	22 789		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 002	64 002		
Impôts sur les bénéfices	238	238		
Autres impôts taxes et assimilés	84 619	84 619		
<b>TOTAL</b>	<b>186 987</b>	<b>186 987</b>		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

<b>Catégorie</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
Inst gen agencmt & amen divers	Lineaire	8 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de transport	Lineaire	2 ans

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 820
Total	2 820

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 004
Dettes fiscales et sociales	122 344
Total	128 400

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 814
Total	4 814

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

**Honoraires des commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2962 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2962 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**Produits et charges exceptionnels**

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Bonus Grenelle environnement	2 100	77180000
- Quote part de subvention virée au résultat	715	77700000
Total	2 815	
Charges exceptionnelles		
- Amende	33	67121000
- Notes de frais	213	67180000
Total	246	

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE  
Au capital de 152 500 Euros  
17, rue Porte Chant à l'Oie  
78200 MANTES LA JOLIE  
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031  
Membre d'une association agréée,  
acceptant les règlements par chèques.

ASSOCIATION

"COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS"

SIEGE SOCIAL : 78200 MAGNANVILLE  
1, place Leopold Bellan

\*\*\*\*\*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE  
Au capital de 152 500 Euros  
17, rue Porte Chant à l'Oie  
78200 MANTES LA JOLIE  
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031  
Membre d'une association agréée,  
acceptant les règlements par chèques.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « Coordination Gérontologie du Mantois », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2. JUSTIFICATIONS DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

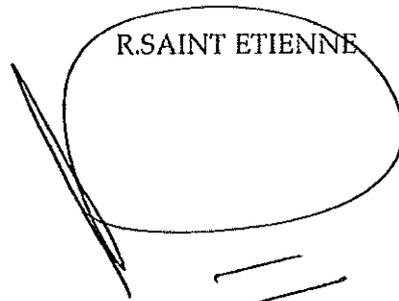
## 3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels de l'association.

Fait à MANTES LA JOLIE  
Le 14 Mai 2010

R.SAINT ETIENNE



COMMISSAIRE AUX COMPTES

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE  
Au capital de 152.500 euros  
17, rue Porte Chant à l'Oie  
78200 MANTES LA JOLIE  
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031  
Membre d'une association agréée,  
acceptant les règlements par chèques.

ASSOCIATION  
"COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS"

SIEGE SOCIAL : 78200 MAGNANVILLE  
1, place Leopold Bellan

\*\*\*\*\*

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE  
Au capital de 152.500 euros  
17, rue Porte Chant à l'Oie  
78200 MANTES LA JOLIE  
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031  
Membre d'une association agréée,  
acceptant les règlements par chèques.

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES VISÉES A L'ARTICLE 612-5  
DU CODE DE COMMERCE

Aux adhérents,

A l'organe délibérant de l'association Coordination Gérontologie du Mantois

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2009, les frais de carburant occasionnés par les déplacements effectués dans l'intérêt de l'association par Mme LERET, vice-présidente ont été financièrement assumés par l'association.

Dans les comptes annuels qui vous ont été présentés, cette dépense s'élève à 1 606 €.

Fait à MANTES LA JOLIE,  
le 14 Mai 2010

R.SAINT ETIENNE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES